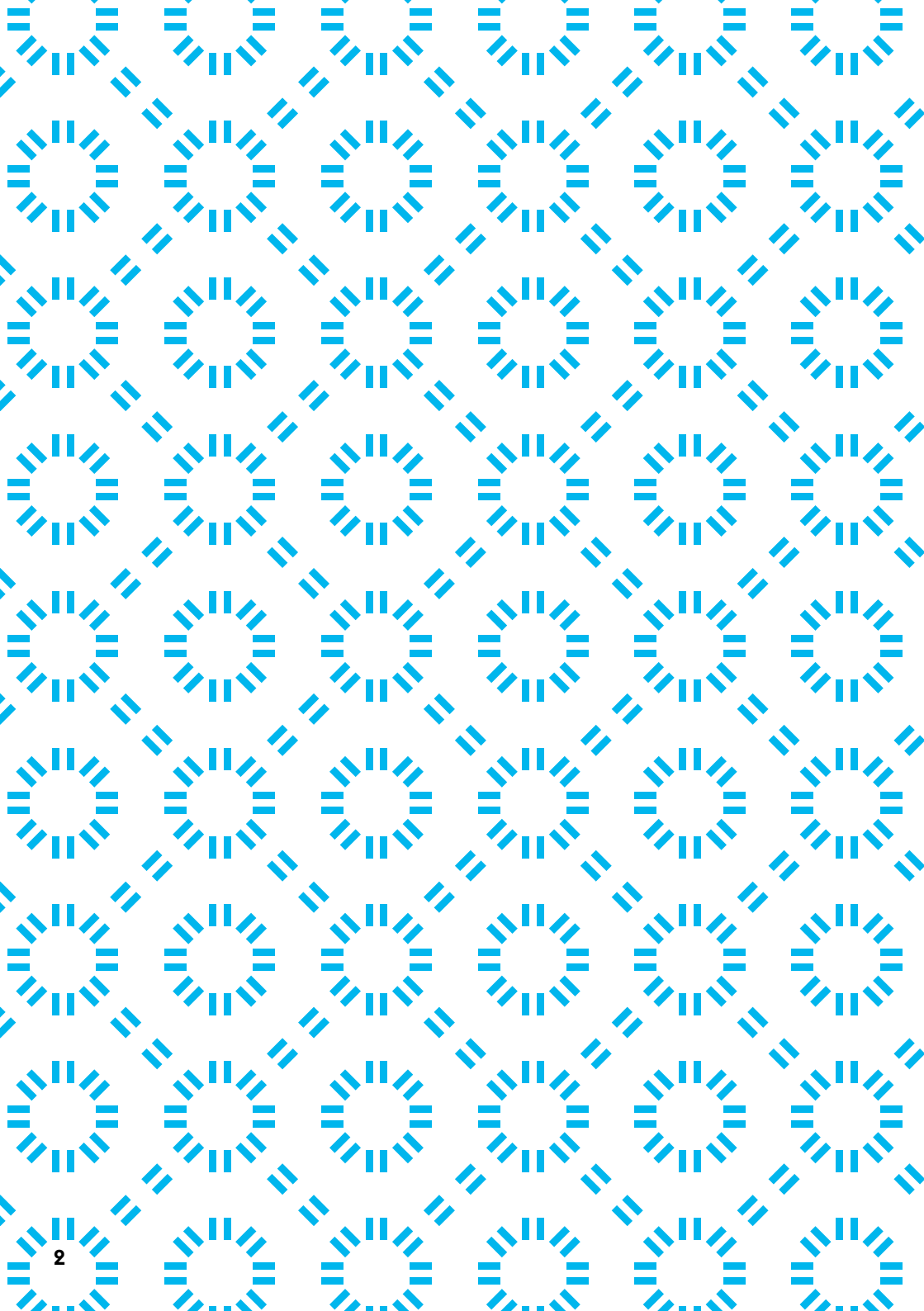


Guide

Alternance

2024 - 2025



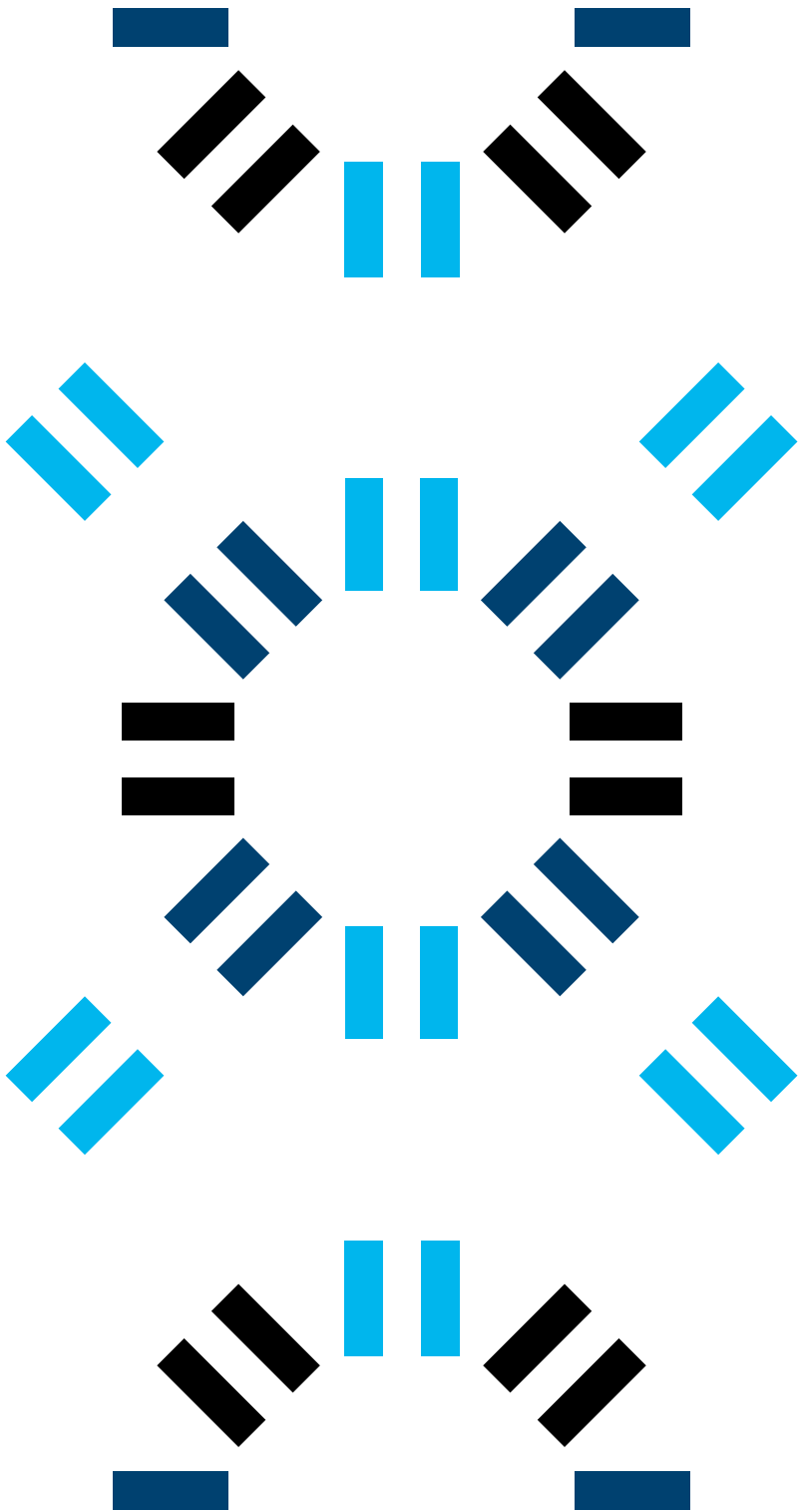


Sommaire

L'Université de Rennes	Service formation continue et alternance	Les bonnes raisons de choisir l'alternance
5	8	10
Les acteurs de l'alternance	Trouver son alternance	Les contrats d'alternance
12	14	16
Déposer sa candidature	De la candidature à l'entrée en formation	Les aides pour les alternants
19	20	22
Handicap et alternance	Contacts	
24	38	

Formations en alternance

BIOLOGIE ENVIRONNEMENT CHIMIE DU VIVANT	DROIT SCIENCE POLITIQUE	ÉCONOMIE GESTION
28	29	30
INFORMATIQUE SCIENTES TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE	MATHÉMATIQUES APPLICATIONS	PHYSIQUE - CHIMIE SCIENTES DE LA TERRE ET MÉCANIQUE
32	34	35
SANTÉ	SCIENTES SOCIALES PHILOSOPHIE	TECHNOLOGIES SCIENTES INDUSTRIELLES
36	36	37



L'Université de Rennes

L'Université de Rennes est un établissement public expérimental. Ouverte sur l'Europe et le monde, au cœur de la Région Bretagne et en lien avec Rennes Métropole et son écosystème, elle est bâtie sur une histoire commune et les atouts de ses membres fondateurs. Elle poursuit une ambition : relever les grands défis sociétaux d'un monde en transition en particulier dans les domaines de l'environnement, de la santé globale et du numérique.

Chiffres clés pour l'année universitaire 2022-2023*



*Chiffres au 14 décembre 2023 extraits du système d'information décisionnel de l'Université de Rennes

**Nombre d'étudiants au 1^{er} septembre 2023 hors établissements composantes

Un fort ancrage territorial



La Fondation de l'Université de Rennes

- **Une mission** : rapprocher l'Université de Rennes et les entreprises
 - **Des actions** : valorisation de la recherche, développement de l'international, amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants
 - **7 membres fondateurs, 1225 dons** et plus de **12 millions d'euros collectés** depuis 2010
- ▶ fondation.univ-rennes.fr



Les campus de l'Université de Rennes



Campus Beaulieu - Rennes - Bruz

- UFR Informatique - Électronique (ISTIC)
- UFR Mathématiques
- UFR Sciences de la vie et de l'environnement (SVE)
- UFR Sciences et propriétés de la matière (SPM)
- UFR de Philosophie
- Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes (OSUR)
- École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes (ESIR)
- IUT de Rennes
- École normale supérieure de Rennes (ENS Rennes)
- École nationale supérieure de chimie de Rennes (ENSC Rennes)
- Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA Rennes)



Campus Centre - Rennes

- Faculté de Droit et de science politique
- Faculté des Sciences économiques
- IGR-IAE Rennes
- Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)
- Sciences Po Rennes



Campus Santé de Villejean - Rennes

- Faculté de Médecine
- Faculté d'Odontologie
- Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques
- École des hautes études en santé publique (EHESP)



Campus de Lannion

- École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie (ENSSAT)
- IUT de Lannion



Campus de Saint-Brieuc

- Antenne de la faculté de Droit et de science politique
- IUT de Saint-Brieuc



Campus de Saint-Malo

- IUT de Saint-Malo

SFCA, service formation continue et alternance

Le SFCA de l'Université de Rennes est un service en charge de la formation continue des professionnels et des étudiants en formation initiale souhaitant réaliser leur formation en alternance.



L'alternance

Plus de 100 diplômes sont **spécifiquement proposés** en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Ils **allient l'enseignement universitaire à la pratique en entreprise** et confèrent une solide expérience sur le terrain, facilitant l'insertion professionnelle des étudiants.

La formation continue

De bac+3 à bac+5, toutes les formations de l'Université de Rennes sont accessibles en reprise d'études.

Chaque année, le SFCA accueille près de **5 000 stagiaires** qui souhaitent gagner en qualification, valoriser leur expérience, ou engager une reconversion.

Des dispositifs pédagogiques spécialement adaptés (enseignements à temps partiel, en soirée, à distance) facilitent la réussite des stagiaires leur permettant de cumuler activité professionnelle et formation.

Quelques chiffres, année universitaire 2022-2023*



Le SFCA dispose de 2 reconnaissances qualité :

Depuis 2015, le SFCA de l'Université de Rennes est engagé dans une démarche d'amélioration continue de ses services au bénéfice de ses stagiaires et alternants, des entreprises, et de tous ses partenaires internes et externes.



Cet engagement se traduit par l'obtention de plusieurs certifications :

- || **QUALIOPi** pour la période 2022-2025
- || **ISO - OPQF** pour la période 2020 - 2024

Le SFCA s'engage à se conformer aux critères et exigences des certifications qualité dont il est détenteur concernant les prestations d'actions de formation continue, d'alternance (dont l'apprentissage) et de validation d'acquis de l'expérience. Le périmètre exact de chaque certification, les critères audités, les catégories de prestations concernées et les référentiels sont consultables en détail sur le site internet du SFCA ([rubrique SFCA, Nos certifications qualité](#)).

*Chiffres au 1er décembre 2023 extraits de YPAREO pour l'année universitaire 2022-2023

Les bonnes raisons de choisir l'alternance

La combinaison gagnante entre enseignement à l'université et activité salariée pour une insertion professionnelle réussie.

Obtenir un diplôme de niveau bac+3 ou bac+5

Les alternants suivent les mêmes enseignements qu'en formation initiale (formation à temps plein). Le diplôme obtenu est identique, il confère les mêmes possibilités de poursuite d'études et débouchés en termes de métier. Seule l'organisation pédagogique change.

Profiter d'un enseignement « augmenté », plus riche

La force de la formation en alternance réside dans les échanges entre le temps en entreprise et le temps à l'université, deux périodes de formation qui s'enrichissent mutuellement. L'alternance permet de mettre en application les acquis théoriques et de les tester « grandeur nature » en entreprise. À l'inverse, l'alternance permet de questionner les pratiques professionnelles et les méthodes de travail en les confrontant aux résultats des recherches et des enseignements universitaires.

Gagner en compétences métier et développer ses savoir-être

L'alternance est souvent l'occasion d'une première longue expérience professionnelle, une véritable porte d'entrée dans l'entreprise. Salarié à part entière, l'alternant se voit confier des missions et des responsabilités, apprend aux côtés de son tuteur et des autres professionnels, tout en bénéficiant de leurs conseils avisés. Dans ce contexte professionnel, l'alternant doit adopter une nouvelle posture, respecter ses engagements... En endossant ce « nouveau costume », il gagne en maturité et renforce son employabilité.

Être étudiant et salarié : un double statut avantageux

L'alternant est rémunéré. Il perçoit un salaire calculé sur un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge, du niveau d'étude et du type de contrat d'alternance. Son statut de salarié lui procure les mêmes avantages que les autres employés de l'entreprise : congés payés, accès au comité social et économique (CSE), prise en charge des frais de déplacement, cotisation retraite au régime général et retraite complémentaire. L'alternant profite également du statut étudiant. Les apprentis disposent d'une carte d'étudiant qui donne droit aux réductions de transport, aux tarifs réduits au cinéma,...

Bénéficiaire de la gratuité des frais de formation

Les coûts de la formation sont pris en charge par l'entreprise d'accueil au travers de son OPCO (opérateur de compétences). L'alternant sous contrat d'apprentissage a l'obligation de s'acquitter de la **CVEC** (Contribution Vie Étudiante et de Campus)**. A l'inverse, les alternants en contrat de professionnalisation sont, quant à eux, exonérés de cette cotisation.

Accéder plus facilement à l'emploi

Si l'on prend l'exemple des licences professionnelles*, l'insertion des diplômés par la voie de l'alternance est, dans les faits, plus rapide que pour les diplômés de formation initiale. 71,6 % (versus 52,9%) ont trouvé leur premier emploi en moins d'un mois. Un alternant sur deux a été embauché dans son entreprise de formation, contre seulement un stagiaire sur quatre.

À plus long terme, avantage également à l'alternance. Trente mois après leur diplôme, **le taux d'insertion des anciens alternants est de 97,2%, contre 89,7% pour les diplômés de formation initiale.** Ils bénéficient également d'un **taux d'emploi stable supérieur** de 18 points et d'un taux d'emploi cadres et professions intermédiaires supérieur de 8,4 points. Leur salaire net mensuel est supérieur de 112€ en moyenne.

*Source : enquête sur le devenir à 30 mois des diplômés de licence professionnelle, OSIFE (Observatoire de l'insertion professionnelle de l'Université de Rennes), septembre 2019

** Détails sur www.etudiant.gouv.fr/fr/cvec-une-demarche-de-rentree-incontournable-955

Les acteurs de l'alternance

L'alternant

Il est l'**acteur principal** de sa formation, de l'obtention de son diplôme et de la réussite de son projet professionnel. **Son objectif est d'acquérir de nouvelles compétences grâce à un apport théorique et une mise en pratique de ses acquis.**

Ses droits

- Avoir un statut de salarié (période d'essai, congés payés et spécifiques, protection sociale)
- Être rémunéré pendant sa formation
- Prise en charge des frais de formation
- Accéder aux services de l'université (bibliothèques, culture, sport, RU ...)

Ses devoirs

- Être assidu en cours et passer les examens
- Justifier ses absences
- Respecter le règlement de l'entreprise et de l'université
- Répondre aux enquêtes de l'université





Le responsable pédagogique

À l'université, il **pilote la formation**. Il **valide le dossier de candidature** de l'alternant et **approuve les missions** confiées en entreprise. Il **coordonne l'équipe pédagogique** : enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels associés. Il est le **garant du bon déroulement de la formation**, de l'entrée à la délivrance du diplôme.



Le tuteur pédagogique

À l'université, il **assure le lien entre l'acquisition théorique en formation et la mise en pratique en entreprise**. Il **veille au bon déroulement** de l'année de formation de l'alternant au sein de son entreprise et **assure le suivi pédagogique** sur la réalisation des missions. Il est l'**interface « organisme de formation »** du maître d'apprentissage.



L'alternant

Acteur principal de sa formation, de l'**obtention** de son **diplôme** et de la **réussite** de son **projet professionnel**.



Le maître d'apprentissage

En entreprise, il **assure la transmission de savoir-faire et de méthodes de travail**. Il **veille à la réalisation des missions** de l'alternant. Il est l'**interface « entreprise »** du tuteur pédagogique.



Le centre de formation d'apprentis (CFA)

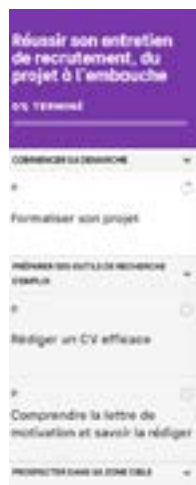
Au CFA, l'**équipe** de chargé-e de mission et gestionnaire de formation **gère la partie administrative** (suivi du contrat, attestation de présence, financement...). Au quotidien, ce sont des **interlocuteurs privilégiés**.

Trouver son alternance

Comme pour un premier emploi, il s'agit d'un véritable processus de recrutement. Il est impératif de vous préparer !

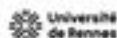
Un module de e-formation gratuit

L'Université de Rennes a conçu un module « **réussir son entretien de recrutement, du projet à l'embauche** ». Ce module a été conçu par des professionnels expérimentés ayant une parfaite connaissance des attentes des recruteurs. Grâce à leurs conseils et astuces, vous aurez toutes les clés pour réussir votre recherche et décrocher le poste qui correspond à vos attentes.



Réussir son entretien d'embauche

Anne Garnier
Anthony Chollet
Charly Boisnard



- ▶ [Accessible pour les étudiants de l'Université via l'ENT](#)
- ▶ [Librement pour le public externe sur la plateforme 360 articulé](#)

Maximiser vos chances avec le Career Center JobTeaser de l'Université

Plus de 2 800 offres, dans tous les domaines et toute la France vous attendent.



En 5 minutes seulement, créez votre profil, complétez votre présentation et joignez votre CV.

Vous pourrez aussi vous appuyer sur les ressources mises à votre disposition (vidéos, tutos, fiches exercices ...) pour être prêt à candidater.

Le Career Center JobTeaser, c'est aussi des entreprises à suivre, des événements recrutement et des conférences métiers auxquels participer.

► univ-rennes.jobteaser

N'ignorez aucune piste !

Le responsable pédagogique

Il peut recevoir en direct des offres des entreprises. N'hésitez pas à échanger avec lui.

LinkedIn

Créez votre profil ou mettez-le à jour en précisant votre future formation. Consultez les pages entreprises et abonnez-vous à celles qui vous intéressent. Analysez leurs offres d'emploi et les profils recherchés.

Les autres jobboards

Indeed, regionsjob, cadreemploi, wizbii, la bonne alternance... Vous y trouverez des pistes d'entreprises qui recrutent et des exemples de missions.

Les annuaires et portails professionnels spécialisés

Ils proposent très souvent des offres à pourvoir.

Votre réseau

Parlez-en autour de vous (famille, amis, enseignants...). Faites fonctionner le bouche-à-oreille.

Les contrats d'alternance

Deux types de contrat pour le même objectif : monter en compétences en combinant travail en entreprise et formation théorique à l'université.

Le contrat d'apprentissage

Il s'adresse aux jeunes jusqu'à 30 ans, ainsi qu'à toute personne plus âgée, reconnue travailleur handicapé ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Entreprises concernées

Le contrat d'apprentissage est ouvert aux entreprises du secteur privé (y compris les associations), aux entreprises de travail temporaire, aux entreprises d'activités saisonnières et au secteur public non industriel et commercial (dont les 3 fonctions publiques).

Rémunération

Calculée en pourcentage du SMIC*, elle dépend : de l'âge, de l'année de la formation et du diplôme (BUT, licence professionnelle, master 1, master 2, diplôme d'ingénieur). Elle peut également varier selon la convention de branche ou la convention collective de l'entreprise.



L'apprenti reste **exonéré de charges salariales** jusqu'à un salaire de 79% du SMIC.

Salaire net = salaire brut (<79% du SMIC)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1^{er} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	
2^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3^e année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	



Le contrat de professionnalisation

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ou aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. Il est également ouvert aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation adulte handicapé (AAH).

Entreprises concernées

Le contrat de professionnalisation peut être conclu par une entreprise de droit privé ou un établissement public à caractère industriel et commercial. En revanche, il ne peut pas être conclu par un employeur public (État, collectivités territoriales et établissements publics à caractère administratif).

*Montant du SMIC : 1 766,92 € bruts/mois, au 01/01/2024 pour 35 heures hebdomadaires.

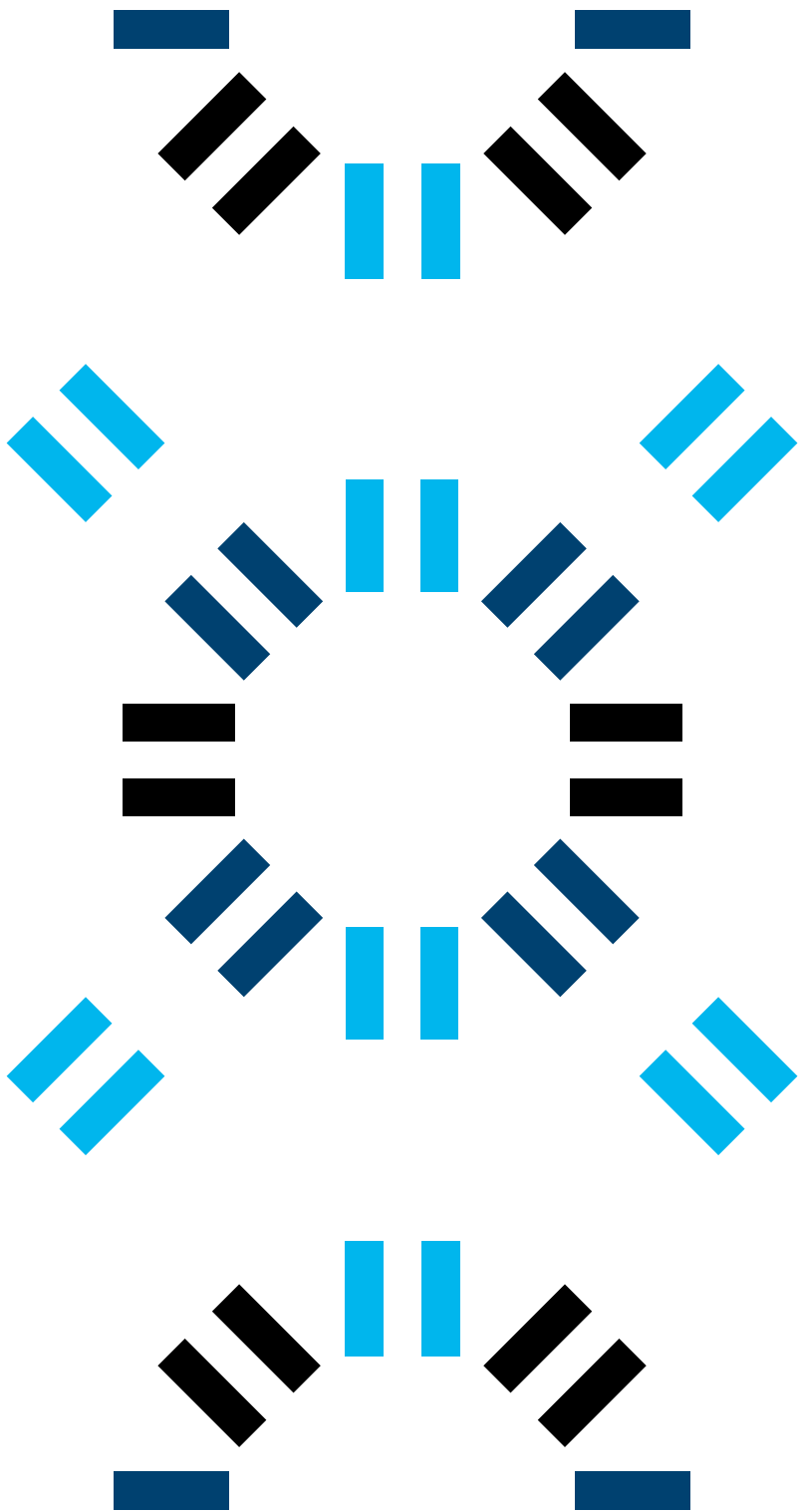
Simulation sur : www.alternance.emploi.gouv.fr

Rémunération sur la base du SMIC*

(pour un diplôme égal ou supérieur au bac)

Moins de 21 ans	Au moins 65 % du SMIC
21 ans à 25 ans révolus	Au moins 80 % du SMIC
26 ans et plus	Au moins 100 % ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable

En contrat de professionnalisation, **pas d'exonération de charges**. La rémunération **peut aussi varier selon la convention de branche ou la convention collective** de l'entreprise.



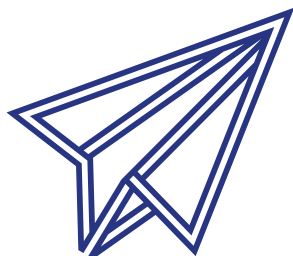
Déposer sa candidature

Selon votre situation et la formation visée, plusieurs plateformes.

Comment candidater ?

Ouverture des candidatures en alternance

Les dates de candidatures sont propres à chaque formation, elles s'étendent pour la plupart de février à juin.



Plateformes de candidature universitaire

PARCOURSUP pour les formations post-bac (BUT 1^{ère} année).

▶ parcoursup.fr

E-CANDIDATURE pour les BUT 2^{ème} année, BUT 3^{ème} année, Licences Professionnelles et Masters 2^{ème} année.

▶ candidatures.univ-rennes.fr

MON MASTER pour les Masters 1^{ère} année.

▶ monmaster.gouv.fr/candidater-1

Pour suivre une formation en alternance, vous devez :

- Remplir un dossier de candidature à l'université sur la plateforme ad hoc
- Être admis aux étapes de sélection universitaire
- Trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage

L'ALTERNANCE : DE LA CANDIDATURE



JE CANDIDATE
en ligne

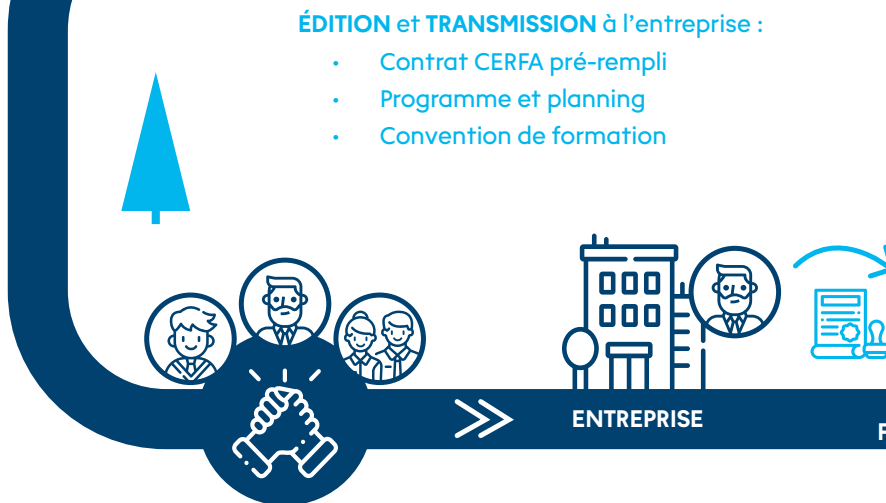
► univ-rennes.fr/candidater

JE SUIS ACCEPTÉ
en formation



ÉDITION et TRANSMISSION à l'entreprise :

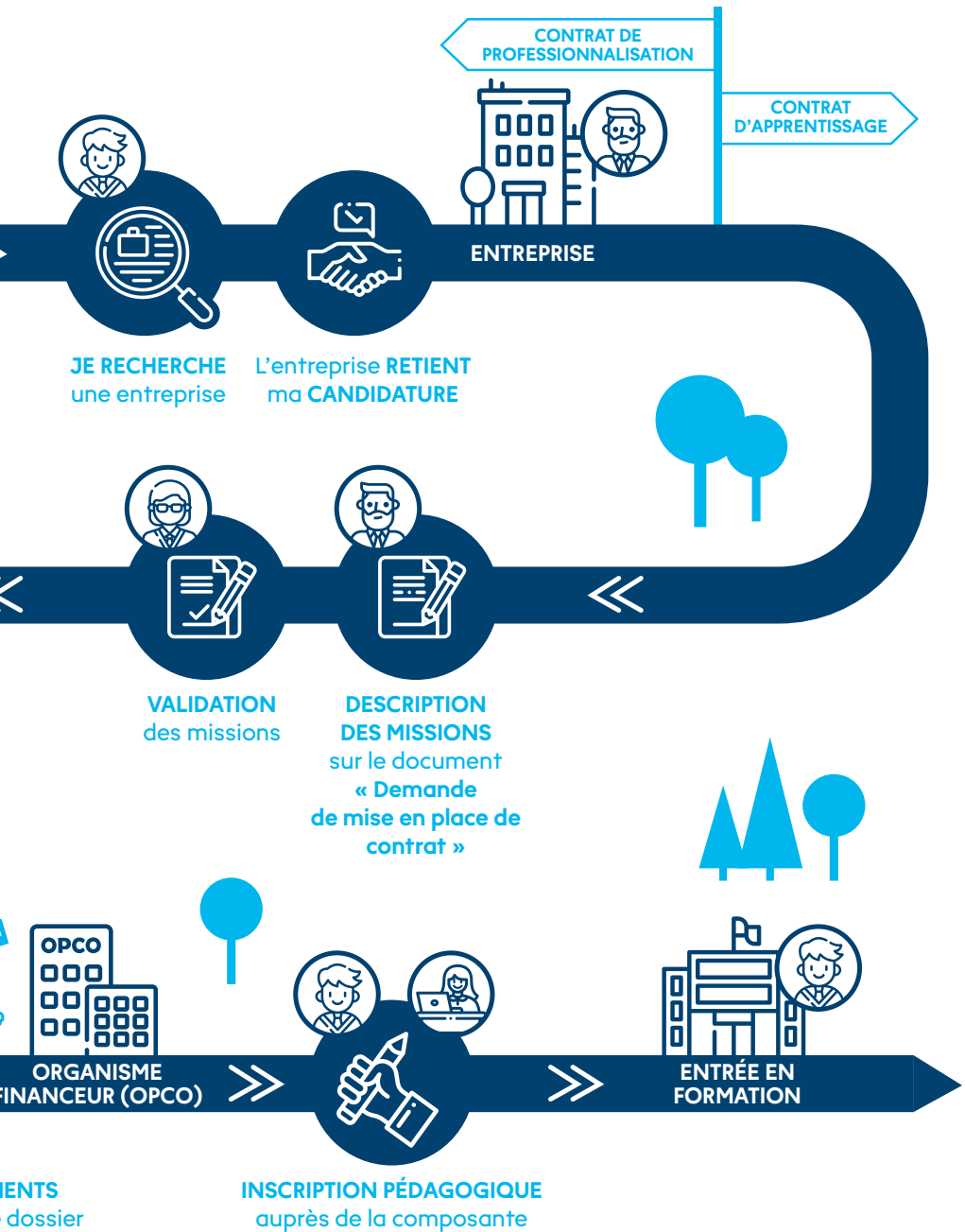
- Contrat CERFA pré-rempli
- Programme et planning
- Convention de formation



SIGNATURE
du contrat CERFA entre
le stagiaire, l'entreprise et le SFCA

ENVOI DES DOCUMENTS
signés pour valider le

PREPARATION A L'ENTRÉE EN FORMATION



Les aides pour les alternants

Aides au logement

Aide MOBILI-JEUNE®

Cette aide s'adresse aux jeunes de moins de trente ans qui suivent une formation en alternance. Elle vient en complément des APL et son montant dépend du salaire perçu par l'alternant.

▶ mobilijeune.actionlogement.fr

VISALE

La garantie VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) est une caution locative accordée par Action Logement. Elle garantit le paiement du loyer et des charges locatives au propriétaire en cas de défaillance de paiement du locataire. Gratuite, elle vise à faciliter la recherche de logement en assurant le bailleur.

▶ visale.fr/tutoriels/visale-etudiant-alternant/

L'avance LOCA-PASS

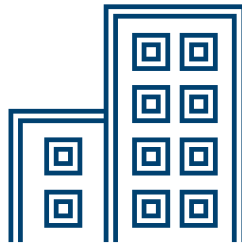
Il s'agit d'une avance sans frais du dépôt de garantie exigé à la signature d'un bail. Ce prêt à taux zéro est remboursable sur une durée maximale de 25 mois.

▶ locapass.actionlogement.fr

Les aides de la CAF

Différentes aides financières peuvent être accordées par la CAF : Allocation de Logement à caractère Social (ALS), à caractère Familial (ALF) ou encore Aide Personnalisée au Logement (APL).

▶ caf.fr/allocataires



Les logements du CROUS

Le CROUS vous accompagne dans votre recherche de logement sur les différents campus de l'Université de Rennes.

▶ crous-rennes.fr

▶ trouverunlogement.lescrous.fr

LOKAVIZ

De la chambre chez des particuliers, à l'appartement en solo ou en colocation, de nombreux logements à louer sont référencés sur le site LOKAVIZ (label qualité du CROUS).

▶ lokaviz.fr

Aides aux transports

Abonnement TER BreizhGo

Des tarifs préférentiels sont proposés par la SNCF pour les moins de 26 ans sur les abonnements TER BreizhGo.

► [ter.sncf.com](https://www.ter.sncf.com)

Aide au permis de conduire

(uniquement pour les apprentis)

D'un montant de 500 €, l'aide vous permet de financer une partie de votre permis de conduire.

Contactez l'accueil du SFCA pour constituer votre dossier.

► sfc@univ-rennes.fr

Participation de l'employeur

Au même titre que les autres salariés, la moitié de l'abonnement de transports publics de l'alternant peut être prise en charge par l'entreprise d'accueil.

► **Renseignez vous auprès du service RH de l'entreprise.**



Autres aides

La prime d'activité

Cette prime permet de bénéficier d'un complément de revenus d'activité professionnelle. Elle est accordée sous conditions de revenus, aux salariés et aussi aux alternants qui gagnent plus de 78% du SMIC.

Pour savoir si vous êtes éligible, rendez-vous sur le simulateur de la CAF.

► [caf.fr](https://www.caf.fr)

Bon à savoir !

Les entreprises qui vous embauchent peuvent aussi bénéficier d'aides.

Pour connaître les dispositifs d'aide, celles-ci doivent s'adresser à leur OPCO.

Handicap et alternance

L'Université de Rennes a fait de l'insertion des étudiants en situation de handicap une priorité.

Le Pôle Vie Etudiante (PVE)

Le PVE assure l'accueil, le suivi et l'écoute des étudiants en situation de handicap. Il est chargé d'instruire les demandes sur tous les aspects liés à la vie étudiante : accès aux études, aménagement des examens, accompagnement à l'insertion professionnelle et à la vie sociale (activités sportives, culturelles, associatives...). Il informe sur les mesures de compensation et conseille dans les démarches à entreprendre pour la mise en œuvre des mesures de compensation accordées.

Les aides

Mesures de compensation

- Aménagement des études
- Aménagement des examens, contrôles continus et concours

Référente au SFCA

Christine LOMBARD

Directrice adjointe du SFCA

christine.lombard@univ-rennes.fr

formation-continue.univ-rennes.fr/handicap

Déclarer un handicap permanent ou une incapacité temporaire

Après un premier échange avec la référente du SFCA, qui vous mettra en relation avec le référent handicap du PVE dédié à votre formation. Il vous guidera dans vos démarches afin que des mesures d'accompagnement appropriées à votre situation soient mises en place. L'ensemble de ses mesures sont prises en concertation avec le médecin du service santé des étudiants (SSE).

Une fois ces étapes finalisées, la décision vous est notifiée ainsi qu'à toute personne et service impliqués dans la mise en œuvre des aménagements prévus (enseignants, service scolarité...).

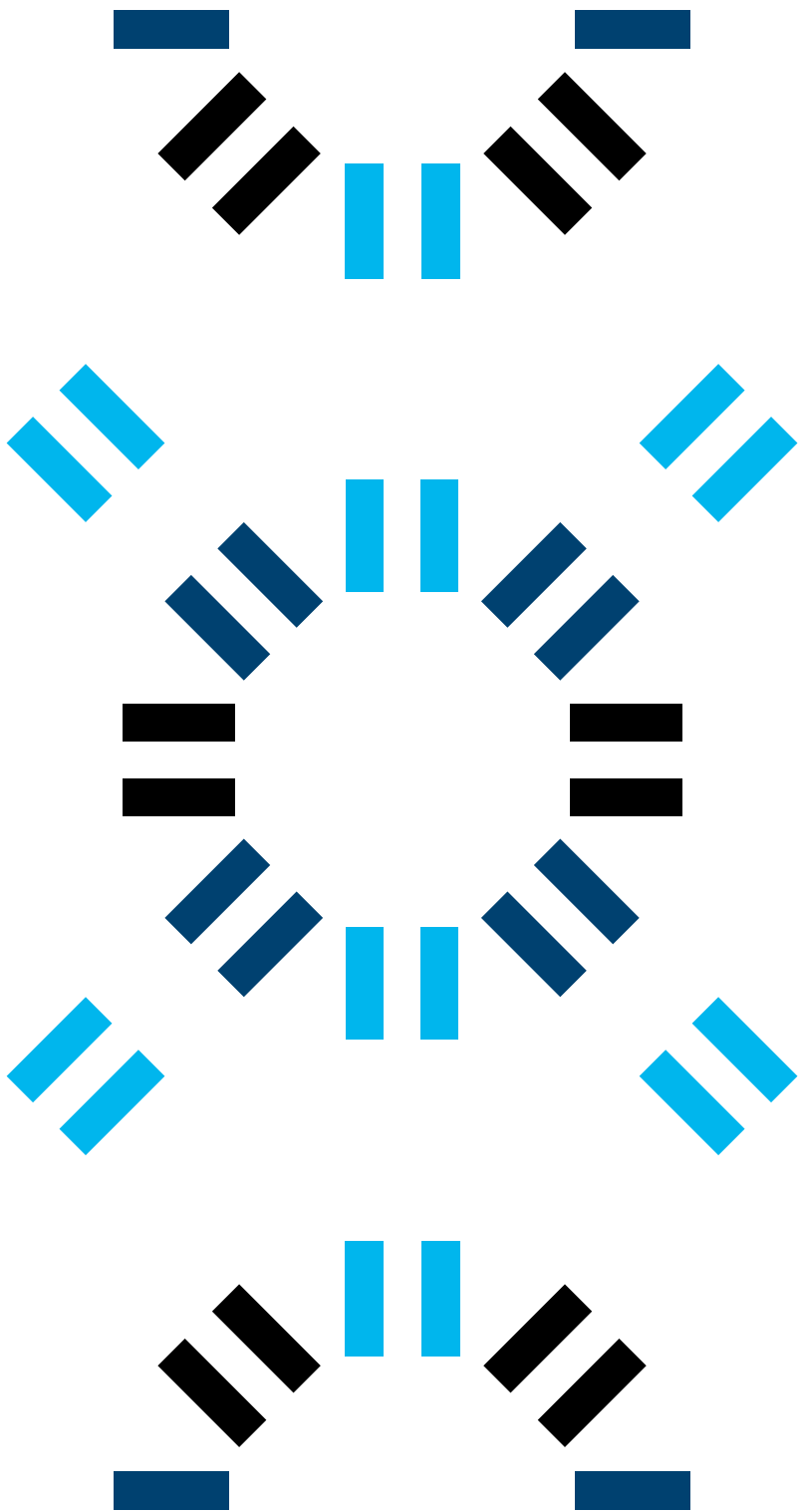
En cas d'évolution de votre situation, vous devez informer le

PVE de façon à ce que le dispositif d'accompagnement soit adapté.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à revenir vers la référente handicap du SFCA qui sera à votre écoute tout au long de votre formation.

|| Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.





Formations en alternance



Ce catalogue est un extrait de l'offre globale de formations de l'Université de Rennes.

N'y sont recensées que les formations proposées en alternance.

Si vous ne trouvez pas la formation qui correspond à votre projet, nous vous invitons à consulter l'annuaire en ligne : formations.univ-rennes.fr



Biologie
Environnement
Chimie du vivant



Physique, Chimie
Sciences de la terre
et mécanique



Droit
Science politique



Santé



Économie
Gestion



Sciences sociales
et philosophie



Informatique
Sciences et technologies
du numérique



Technologies
Sciences industrielles



Mathématiques
et applications



Bachelor universitaire de technologie (BUT)

Année
Contacts

Chimie

- Analyse, contrôle-qualité, environnement (ACQE)
- Chimie industrielle
- Synthèse

BUT 2-3 **8**

Génie biologique (GB)

- Sciences de l'aliment et biotechnologie (SAB)

BUT 2-3 **19**

Licence professionnelle

Agronomie

- Pratiques agricoles, aménagement rural, techniques alternatives et gestion écologique des ressources (PARTAGER)

7

Commercialisation des produits alimentaires (CPA)

- Marketing, communication, vente

19

Industries agroalimentaires

- Développement et recherche en art culinaire industrialisé (DRACI)

7

Métiers de la santé, nutrition-alimentation

- Nutraceutique, compléments alimentaires*

15

Master

Management et administration des entreprises (MAE)

- Biologie-gestion

M2 **7**

Nutrition et sciences des aliments

- Innovation et sciences des aliments (MIAMSA)

M2 **7**

Sciences de l'eau

- Hydrogéologie, hydro-biogéochimie, hydro-pédologie (HYDRO3)

M2 **3**

*Sous réserve d'ouverture rentrée 2024

Bachelor universitaire de technologie (BUT)

Année
Contacts

Carrières juridiques

- Entreprise et Association

BUT 3 **20**

Licence et licence professionnelle

Activités Juridiques

- Assistant juridique **18**
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM)* **9**

Administration publique **12**

Master

Droit des affaires

- Droit des affaires et fiscalité, en alternance (DAFA)

M2 **9**

Droit de l'environnement

- Droit de l'environnement**

M2 **9**

Droit privé

- Droit du numérique

M2 **9**

Droit public

- Conseil et contentieux des personnes publiques (CCPP)
- Juriste en droit de l'urbanisme et de l'aménagement (JDUA)

M2 **9**

Droit social

- Droit du travail et de la protection sociale

M2 **9**

*Sous réserve d'ouverture rentrée 2024

** Ouverture rentrée 2025

Année
Contacts

Bachelor universitaire de technologie (BUT)

Gestion des entreprises et des administrations (GEA)

- Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)
- Gestion comptable fiscale et financière (GC2F)
- Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)
- Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)

BUT 3

20
8 20
8
8 20

Information communication

- Communication des organisations
- Journalisme

BUT 3

17

Métiers du multimédia et de l'internet (MMI)

- Développement web et dispositifs interactifs
- Stratégie de communication numérique et design d'expérience

BUT 2-3

17

Techniques de commercialisation (TC)

- Business développement et gestion de la relation client
- Marketing et management du point de vente

BUT 3

19

Licence et licence professionnelle

Assurance, banque, finance

- Chargé de clientèle particuliers

10 19

E-commerce et marketing numérique

- Commerce connecté et marketing numérique

20

Commercialisation des produits alimentaires

- Marketing, communication, vente

19

Gestion

- Finance et contrôle de gestion (FCG)

11

Gestion de projets et structures artistiques et culturels

- Gestion de production événementielle audiovisuelle et numérique (GpEAN)

8

Logistique et pilotage des flux

- Conception et pilotage de la chaîne logistique (CPCL)

Management

- Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration (OGEHR)

20

Management et gestion des organisations

- Gestionnaire des entreprises de l'agroéquipement

8

Métiers du commerce international

- Assistant gestionnaire export

8

Métiers de l'immobilier

- Transaction et commercialisation des biens immobiliers
- Gestion et administration de biens immobiliers

19

Master

Année
Contacts

Comptabilité - contrôle - audit (CCA)

- Comptabilité - contrôle - audit (CCA)

M1 - M2 **11**

Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO)

- Systèmes d'information et contrôle de gestion (SICG)

M1 - M2 **11**

Finance

- Analyse stratégie financière (ASF)
- Audit et gestion des risques et des actifs (AGDRA)
- Direction financière et finance verte

M1 - M2 **11**

Gestion de production, logistique, achats (GPLA)

- Management des achats
- Management industriel et de la supply chain (MISC)

M1 - M2 **11**

Gestion des ressources humaines (GRH)

- Négociation, stratégie et dialogue social (NSDS)

M1 - M2 **11**

Management et administration des entreprises (MAE)

- Biologie gestion
- Qualité, sécurité, environnement (QSE)

M2 **7**

M1 - M2 **8**

Management de l'innovation

- Accompagner les transformations numériques et RSE des entreprises*

M2 **10**

Marketing et vente

- Franchise et commerce en réseau
- Marketing stratégique et opérationnel (MSO)

M1 - M2 **11**

Monnaie, banque, finance, assurance

- Carrières bancaires
- Finance data
- Ingénierie économique et financière (IEF)

M1 - M2 **10**

M2

M2

Mathématiques appliquées, statistique

- Science des données, statistique et économétrie
- Science des données pour la décision publique

M2 **10**

*Sous réserve d'ouverture rentrée 2024



Bachelor universitaire de technologie (BUT)

Année
Contacts

Informatique

- Administration, gestion et exploitation des données
- Réalisation d'application, conception, développement, validation

BUT 2-3 **17**

Génie électrique et informatique industrielle (GEII)

- Automatismes et informatique industrielle (AII)
- Électronique et systèmes embarqués (ESE)

BUT 2-3 **8**

Métiers du multimédia et de l'internet (MMI)

- Développement web et dispositifs interactifs
- Stratégie de communication numérique et design d'expérience

BUT 2-3 **17**

Réseaux et télécommunications (R&T)

- Cybersécurité
- Développement système et cloud
- Pilotage de projets réseaux

BUT 1-2-3 **17** **20**

BUT 2-3 **20**

BUT 2-3 **20**

Licence professionnelle

Domotique

- Services et produits pour l'habitat : conseil, vente, intégration

2

Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués

- Électronique et systèmes embarqués

2

*BUT 1 accessible en alternance à l'IUT de St-Malo seulement

Master

Année
Contacts

Électronique, énergie, électrique, automatique

- Ingénierie durable des bâtiments communicants intelligents (IDBCI)

M2

2

Informatique

- Cloud et réseaux / Cloud and network infrastructures
- Ingénierie logicielle
- Intelligence artificielle*
- Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI)

M1 - M2

2

Master mention mécanique

- Mécatronique

M2

6

Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)

- Data et business intelligence (DABI)
- Développement des logiciels et intégration de systèmes (DILS)

M1 - M2

2

Diplôme d'ingénieur

Informatique

- Imagerie numérique (IN)
- Systèmes d'information (SI)
- Sécurité et ville intelligente (IoT)

3^e
année

1

Informatique

- Cybersécurité
- Intelligence artificielle

3^e
année

16

Photonique

3^e
année

16

Systèmes Numériques

3^e
année

16

Technologies de l'information pour la Santé (TIS)

3^e
année

1

*Ouverture à la rentrée de 2024-2025, l'accès en alternance du M2 sera accessible à compter de 2025-2026



Master

Année
Contacts

Mathématiques appliquées, statistique

- Science des données, statistique et économétrie
- Science des données pour la décision publique

M2 **10**

Mathématiques et applications

- Calcul scientifique et modélisation

M2 **4**



Bachelor universitaire de technologie (BUT)

Année
Contacts

Chimie

- Analyse, contrôle-qualité, environnement (ACQE)
- Chimie industrielle (CI)
- Synthèse

BUT 3 **8**

Mesures physiques (MP)

- Techniques instrumentales
- Matériaux et contrôles physico-chimiques

BUT 2-3 **17**

Science et génie des matériaux (SGM)

- Métiers de l'ingénierie des matériaux et des produits
- Métiers de la caractérisation et de l'expertise des matériaux et des produits

BUT 2-3 **19**

Master

Chimie

- Chimie du solide et des matériaux (CSM)
- Chimie moléculaire : méthodologie, matériaux et molécules pour le vivant
- Méthodes d'analyses

M1-M2 **6**

Master mention mécanique

- Mécatronique

M2 **6**

Diplôme d'ingénieur

Matériaux

3^e
année **1**

SANTÉ

ODONTOLOGIE
MÉDECINE
PHARMACIE

Diplôme d'état

Année
Contacts

Infirmier

- Infirmier de bloc opératoire (IBODE)

13

Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)

- Préparateur technicien en pharmacie

15

Médecine Physique et Réadaptation

- Masseur kinésithérapeute

3^e - 4^e
année

13

- Audioprothésiste
- Ergothérapeute

2^e - 3^e
année

13

Licence professionnelle

Métiers de la santé, nutrition-alimentation

- Nutraceutique, compléments alimentaires*

15

Master

Santé publique

- Méthodes d'évaluations de la qualité et de la sécurité des soins (MEQS)
- Évaluation et prévention des risques professionnels (EPPRO)

M2

13

SSP

SCIENCES SOCIALES
PHILOSOPHIE

Bachelor universitaire de technologie (BUT)

Carrières sociales

- Animation sociale et socio-culturelle

BUT 3

8

Licence professionnelle

Carrières sociales

- Coordination de projet d'animation et de développement social et socio- culturel

8

*Sous réserve d'ouverture rentrée 2024

Bachelor universitaire de technologie (BUT)

Année
Contacts

Chimie

- Analyse, contrôle-qualité, environnement (ACQE)

BUT 3 **17**

Génie biologique (GB)

- Sciences de l'aliment et biotechnologie (SAB)

BUT 2-3 **19**

Génie civil, construction durable (GC-CD)

- Bureau d'études conception
- Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments
- Travaux bâtiment
- Travaux publics

BUT 2-3 **8**

Génie électrique et informatique industrielle (GEII)

- Automatisme et informatique industrielle (AI)
- Électricité et maîtrise de l'énergie (EME)
- Électronique et systèmes embarqués (ESE)

BUT 2-3 **8**

Génie industriel et maintenance (GIM)

- Management, méthodes maintenance innovante

BUT 2-3 **20**

Génie mécanique productique (GMP)

- Conception et production durable
- Management de process industriel
- Simulation numérique et réalité virtuelle

BUT 2-3 **8**

Mesures physiques (MP)

- Techniques instrumentales
- Matériaux et contrôles physico-chimiques

BUT 2-3 **17**

Licence professionnelle

Domotique

- Services et produits pour l'habitat : conseil, vente, intégration

2

Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique

- Ingénierie des systèmes automatisés et robotique (ISAR)
- Production automatisée des systèmes électroniques (PASTEL)

8

Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique

- Chargé d'affaires en génie climatique
- Responsable technique d'installations de froid industriel (RTIF)

8

Master

Management des administrations et des entreprises (MAE)

- Qualité, sécurité, environnement (QSE)

M1 - M2 **8**

CONTACTS

CAMPUS DE BEAULIEU

1 ESIR - École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes
Guillaume RIOU
guillaume.riou@univ-rennes.fr

2 ISTIC - UFR Informatique-électronique
Guillaume RIOU
guillaume.riou@univ-rennes.fr

3 OSUR - Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes
Florence MORFOISSE
florence.morfoisse@univ-rennes.fr

4 UFR Mathématiques
Guillaume RIOU
guillaume.riou@univ-rennes.fr

5 UFR de Philosophie
Charlotte GARNICHE
charlotte.garniche@univ-rennes.fr

6 UFR Sciences et propriétés de la matière
Florence MORFOISSE
florence.morfoisse@univ-rennes.fr

7 UFR Sciences de la vie et de l'environnement
Florence MORFOISSE
florence.morfoisse@univ-rennes.fr

8 IUT de Rennes
Anthony CHOLLET
anthony.chollet@univ-rennes.fr

Charlotte THOMAS
charlotte.thomas@univ-rennes.fr

CAMPUS CENTRE

9 Faculté de Droit et de Science politique
Charlotte GARNICHE
charlotte.garniche@univ-rennes.fr

10 Faculté des Sciences économiques
Gilles COATANÉA
gilles.coatanea@univ-rennes.fr

11 IGR-IAE Rennes
Chrystèle ALIX-PELTOT
chrystele.alix@univ-rennes.fr

Stéphane BERGUE
stephane.bergue@univ-rennes.fr

12 IPAG - Institution de Préparation à l'Administration Générale
Charlotte GARNICHE
charlotte.garniche@univ-rennes.fr

CAMPUS DE VILLEJEAN - SANTÉ

13 Faculté de Médecine

14 Faculté d'Odontologie

15 Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques
Sylvie BORY
sylvie.bory@univ-rennes.fr

Renaud ROUSSEAU
renaud.rousseau@univ-rennes.fr

LANNION

- 16 **ENSSAT - École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie**

Azziza CHERFI

azziza.cherfi@univ-rennes.fr

- 17 **IUT de Lannion**

Azziza CHERFI

azziza.cherfi@univ-rennes.fr

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

- 21 **SFCA Pôle Numérique Rennes Beaulieu (PNRB)**

263 Avenue Général Leclerc

35042 Rennes cedex

Tél : 02 23 23 51 12

sfc@univ-rennes.fr

SAINT-BRIEUC

- 18 **Antenne de la faculté de Droit et de science politique**

Charlotte GARNICHE

charlotte.garniche@univ-rennes.fr

- 19 **IUT de Saint-Brieuc**

Anne GERNIER

anne.gernier@univ-rennes.fr

Adresse mail :

prénom.nom@univ-rennes.fr

SAINT-MALO

- 20 **IUT de Saint-Malo**

Claire GARNIER

claire.garnier@univ-rennes.fr

Retrouvez toutes les coordonnées de vos interlocuteurs sur le site SFCA, rubriques «S'informer» / «Notre équipe»
formation-continue.univ-rennes.fr

Crédits

Version du 20 décembre 2023

Conception : SFCA Université de Rennes

Crédits photos : Université de Rennes

Imprimé par le service reprographie de l'Université de Rennes



Service Formation Continue et Alternance

02 23 23 51 12

sfc@univ-rennes.fr

formation-continue.univ-rennes.fr

Annuaire des formations de l'Université de Rennes :

formations.univ-rennes.fr

